Section de Tarn-et-Garonne

Montauban, le 11/12/2015

Compte-rendu du CDAS du 11 décembre 2015

Conseil Départemental de l'Action Sociale.

Les représentants Force Ouvrière interviennent dans une déclaration liminaire sur le contexte national et local de l'action sociale.
La présidente en réponse indique qu'il n'y a pas de baisse du budget grâce au transfert des fonds de la tirelire de réserve ALPAF en 2016. Quid de 2017 ?
La présidente justifie la baisse des budgets alloués à l'action sociale par la baisse des effectifs imposée aux agents par les ministères. C'est la crise budgétaire qui détermine les fonds de l'action sociale et non la crise économique subie par les agents depuis plusieurs années. Y-a-t-il une logique à cette situation ?

Approbation du PV du 28 Avril 2015
Le PV a été approuvé à l'unanimité.

Informations diverses.
La présidente a présenté aux membres du CDAS les réunions qui se sont tenues en 2015 et les perspectives pour 2016.
Des conventions objectifs et moyens ont été discutées au niveau des 3 associations de l'action sociale, l'ALPAF, l'EPAF et l'AGRAF.
Pour l'ALPAF et l'EPAF a été défini un objectif de dématérialisation pour les demandes de prêts et les inscriptions pour les colonies et les locations. Le délégué indique qu'il se tient à la disposition des agents intéressés pour renseignements.
Des logements supplémentaires seront réservés en province. L'EPAF a acquis une nouvelle résidence sur la commune de Vendres dans l'Hérault.
L'accent a été mis sur la restauration collective avec l'harmonisation tarifaire des repas. Le taux d'accès est supérieur à 75%. La bonne fréquentation de la restauration collective se constate au niveau local avec le maintien du nombre de rationnaires au RIA d'Albasud (Restaurant Interministériel Administratif) et la signature de la convention avec le Mercure.
Les organisations syndicales (OS) sont intervenues au niveau national sur le prix du repas qui peut être trop élevé pour certains agents. La réflexion se porte sur l'adaptation de l'offre des repas à une demande qui a changé. Cependant, les OS ont fait part de leur attachement au repas « social » (entrée, plat, dessert).

Les représentants Force Ouvrière ont obtenu que les personnels qui ne peuvent prétendre au remboursement de leurs frais ou qui n'ont pas accès au RIA Albasud puissent bénéficier de la convention avec le Mercure.
En cas de besoin, il conviendra de se rapprocher du service des RH.

Actions locales budgets.
Le mini séjour à Auzole est reconduit à 3 jours. La participation des familles sera de 60 € par enfant.
Pour 2016, l'action en faveur des retraités est maintenue, compte-tenu des retours très positifs.
L'arbre de Noël 2016 est reconduit selon les mêmes modalités : spectacle, cadeaux, goûter...

Le solde du budget 2015 a été dépensé en chèques cadeaux qui seront amendés au budget de l'arbre de Noël 2016.

Le budget 2016 est voté à l'unanimité.

Questions diverses.

- Suite aux attentats du 13 novembre 2015, sur demande de la Centrale, la Direction a pris l'attache de la préfecture sur le maintien des manifestations de Noël. En l'absence de réponse, l'arbre de Noël se tiendra le 16 décembre 2015 comme prévu.
Des consignes de comportement à adopter en cas d'attentat sont en cours de distribution.

- Les représentants Force Ouvrière sont intervenus pour appeler l'attention de la Direction sur les problèmes de comportements de certains chefs de services qui ne sont pas tolérables.

La Présidente renvoie la question au CHS-CT.

- Un nouveau médecin de prévention arrivera en janvier 2016 en remplacement du Docteur DIAZ.

Vos représentants FORCE OUVRIERE en CDAS : Nathalie MAURIE, Anne DIDELIN, Ariel FAURE, Marielle RIVAL

CDAS du Tarn-et-Garonne du 11 Décembre 2015

Déclaration liminaire

Les organisations syndicales ont pris connaissance du projet de loi de finances pour 2016.
Ce projet fait état d'un budget d'action sociale en baisse de 28 millions d'€ et de la suppression de la subvention à l'association ALPAF, ce qui démontre le peu de cas que les Ministres font de la question du logement des agents, question pourtant extrêmement prégnante.
Par ailleurs, sur ce budget seront appliqués la réserve de précaution et autres gels et sur-gels.
Les crédits disponibles pour l'action sociale s'élèveront en définitif à un peu plus de 115 millions d'€ soit une perte pour les agents de 40 millions d'€, malgré l'annonce du Secrétariat Général d'un budget total de 155 millions d'€, budget incluant la santé et la sécurité au travail.

Les agents des Ministères Economiques et Financiers (MEF) font face depuis des années à des suppressions massives d'emplois, plus de 30 000 en 10 ans et encore plus de 2 600 en 2016.
Ils subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, le blocage du point d'indice et de leurs rémunérations depuis 2010.
Pour les agents actifs et retraités des MEF et leurs familles, l'Action Sociale est primordiale. C'est un acquis de 1989 auquel ils sont tout particulièrement attachés et qui a pour but de les aider dans différents domaines professionnels et personnels et d'améliorer leurs conditions de vie.
Or aujourd'hui, les Ministres s'attaquent à l'Action Sociale jusqu'alors préservée et remettent en cause de fait, les prestations destinées aux agents.

Les représentants Force Ouvrière ne peuvent pas accepter cette amputation du budget de l'Action Sociale et cette suppression de la subvention à l'Alpaf.
Les Ministres ont délibérément masqué la réalité des chiffres aux organisations syndicales dans un total mépris du dialogue social. Ils ne font aucun cas des besoins des agents en prenant cette décision budgétaire inique.

Cette politique systématique de régression et d'insécurité sociales constitue une véritable atteinte à la dignité des agents. Elle met également gravement en péril les associations de l'Action Sociale et leur autonomie de gestion.

L'action sociale du Tarn-et-garonne est immédiatement impactée par la politique nationale avec la suppression du poste de l'assistante de délégation ainsi que la diminution continue des crédits alloués. Dans un contexte économique extrêmement tendu pour les personnels, actifs et retraités, les acteurs de l'action sociale locale doivent gérer la pénurie d'un budget qui ne répond plus aux attentes des agents.

Les représentants Force Ouvrière ne peuvent tolérer cet état de fait.
Les représentants Force Ouvrière ne peuvent accepter ces attaques continuelles à l'encontre d'acquis sociaux obtenus de haute lutte par les personnels.
Les représentants Force Ouvrière ne peuvent envisager que la politique des Ministres continue à mépriser des personnels sans cesse mis à l'index.

Les représentants FO en CDAS
Nathalie MAURIE – Anne DIDELIN
Marielle RIVAL – Ariel FAURE.